

Faillite organisée d'EdF : Conséquences sur les particuliers et sur les TPE / PME

Ne pas jeter sur la voie publique

Mise à jour du 28/08/2023

EDF est une entreprise publique créée en 1946 par le Conseil National de la Résistance (CNR) pour unifier tous les producteurs d'électricité de l'époque. Depuis, avec ses barrages et ses centrales nucléaires, elle était devenue le plus gros exportateur d'électricité en Europe jusqu'au 2nd trimestre 2021. Sa situation de monopole avec un nombre de clients constant lui permettait de se projeter à long terme et de planifier la construction des moyens de production. Le prix de l'électricité bénéficiait de la planification car il était très stable.

1- Attaque du monopole d'EdF avec :

- Les traités européens de libre-échange.
- La loi NOME 2010 (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) qui ouvre à la concurrence les fournisseurs privés d'électricité.

Même en situation de concurrence, EdF gardait le monopole en raison de ses infrastructures.

2- Création du dispositif ARENH et affaiblissement d'EdF.

L'Etat intervint alors pour truquer la concurrence en créant le dispositif ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique) qui oblige EdF à céder 100TWh (soit 25% de sa production) aux fournisseurs privés au prix coûtant de 49€ le MWh :

- 25% de revenus financiers en moins pour EdF (8 milliards d'€/an) n'iront donc pas dans l'entretien des centrales.
- Les fournisseurs privés ont ainsi accès à une électricité pas chère et se font des profits non pas sur leurs investissements propres dans les énergies renouvelables mais en revendant l'électricité d'EdF avec une marge.

Le gouvernement a volontairement saboté le marché de l'électricité qui fonctionnait très bien simplement pour privilégier des entreprises privées.

NB : 1TWh (Térawatt heure) = 10⁶ MWh (Mégawatt heure) = 10¹² Wh (Watt heure)

3- Modification du dispositif ARENH.

En février 2022, le gouvernement décide par l'ARENH une augmentation de 100 à 120TWh alors qu'EdF n'a pas 20TWh en stock. Conséquences :

- Edf est donc obligée d'acheter sur le marché européen de l'électricité au prix de 250€ le MWh pour le vendre seulement 49€ aux fournisseurs privés. Elle prend donc à sa charge 201€ par MWh. Pour 20TWh, cela lui coûte donc $20 \cdot 10^6 \times 201 = 4$ milliards d'€.
- Le prix du marché européen pouvant varier jusqu'à 600€, le MWh risque d'augmenter considérablement la charge d'EdF.
Pour 600€ le MWh, cela lui coûte donc $20 \cdot 10^6 \times 551 = 11$ milliards d'€.
4 Milliards d'€ < Prise en charge d'EdF < 11 Milliards d'€
- Edf a encore moins de moyens financiers pour la maintenance des centrales actuelles avec pour conséquence l'arrêt de réacteurs nucléaires.
- EdF ne peut donc pas se projeter dans la transition énergétique (ex : développement des réacteurs à sels fondus à neutrons rapides MSFR CNRS Grenoble).
- L'Etat est obligé de renflouer EdF et l'Etat c'est nous.
- L'argent d'EdF, très clairement, va désormais dans la poche des marchés financiers (ex total Energies 20 Milliards d'€ de bénéfices en 2022).

4- Implication du boycott du gaz russe sur le marché européen de l'électricité.

Le boycott du gaz russe implique une forte hausse du prix de l'électricité qui est indexé sur celui du gaz, pourquoi ? Parce que l'Allemagne a beaucoup de centrales à gaz (13.3%) et prévoit de les doubler d'ici 2030. Conséquences :

- Les clients qui sont chez les fournisseurs privés n'ont pas de tarif réglementé et voient leur facture d'électricité exploser (jusqu'à x4 La Dépêche 19/11/2022). Ils reviennent donc chez EdF, 100 000 nouveaux clients chaque mois depuis août 2022 d'après La Tribune du 10 octobre 2022.
- EdF récupère de plus en plus de clients mais l'ARENH est toujours en place avec les 120TWh dédiés aux fournisseurs privés.
- Edf achète massivement de l'électricité sur le marché, ce qui lui coûte des dizaines de milliards d'€.

- EdF est obligée de vendre 120TWh à des fournisseurs privés qui n'auront plus de clients et qui vendront donc leurs titres de propriété sur le marché qui les revendra à EdF à prix d'or.
- Pour une électricité produite à 49€ le MWh, par un jeu comptable qui n'a aucun sens, EdF sera ainsi obligée d'acheter de 250 à 600€ le MWh et ne pourra pas supporter ce surcoût financier qui provoquera sa faillite.

5- Baisse des taxes sur l'électricité.

Le Gouvernement décide de baisser les taxes sur l'électricité en finançant l'opération par les dividendes d'EdF en situation de quasi-faillite, affaiblissement supplémentaire d'EdF.

6- Conséquences sur les tarifs en fonction des différents abonnements.

- Tarif bleu réglementé (Particuliers) : de 3 à 15kVA, +15% le 01/02/2023, +10% le 01/08/2023, donc +26% d'augmentation par rapport au tarif 2022 (les Echos du 18/07/2023).
- Tarif jaune (Entreprises) : de 42 à 240kVA (plus de tarif réglementé depuis le 01/01/2016 sauf pour les micro-entreprises).
- Tarif vert (Industries) : > 250kVA (plus de tarif réglementé depuis le 01/01/2016).

Pour l'instant, on ne parle pas de suppression du tarif réglementé tarif bleu bien que le gouvernement lui applique des augmentations successives comme s'il n'était plus réglementé et ce malgré la stabilité du prix de revient du MWh à la production d'EdF. A noter que sur décision du Conseil d'État datant du 19/07/2017, le tarif réglementé pour le gaz chez Engie a été supprimé à partir du 30/06/2023. Pour le tarif jaune, hausse x4 (Ouest France du 06/01/2023), hausse pouvant aller jusqu'à x10 chez un fournisseur privé (Cnews du 03/01/2023).

Malgré le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement, même si la hausse est limitée à x2, les boulangers par exemple ne pourront pas supporter cette nouvelle charge financière. Et le bouclier tarifaire, c'est l'Etat qui le paye et l'Etat, c'est nous.

7- Conséquences économiques pour les TPE et PME.

Avec en plus du prix de l'énergie, le remboursement des PGE et des dettes URSSAF, le nombre de faillites explose :

- 42 500 en 2022 augmentation de 50% / 2021 (Euractiv du 17/01/2023).
- 55 000 prévues en 2023, ce nombre est sous-évalué car les plus impactées seront déjà les 33 000 boulangeries qui vont faire faillite à 90%, 18 000 boucheries- charcuteries également mais moins dans une certaine mesure car moins consommatrices d'électricité.

Le nombre de cessations volontaires d'activité est en forte hausse également :

- Au premier semestre 2022, 183 530 radiations étaient enregistrées, soit une hausse de 35 % par rapport à la même période en 2021, et 40 % par rapport à 2020, selon les chiffres de l'Observatoire statistique du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce CNGTC (Euractiv du 08/09/2022).

(Les TPE et PME françaises emploient près de la moitié de la masse salariale en France, soit 49% des 14 millions d'actifs)

8- Conséquences socio-politiques.

En plus de la récession de l'économie occidentale prévue en 2023, la chute de l'euro, la hausse des taux d'intérêt, l'inflation galopante, etc., en France, le gouvernement organise la faillite des entreprises par le biais du prix de l'électricité (peut-on parler de planification des différents gouvernements successifs ?). L'UE dans ses textes qui impose à la concurrence nos services publics (cf. chapitre 3 du traité Constitutionnel Européen), indexe le prix de l'électricité sur celui du gaz. Or contrairement à la chute annoncée de l'économie russe par B. Lemaire, le boycott du gaz russe entraîne inévitablement l'augmentation du prix de notre électricité. Et pourtant, sans le dispositif ARENH, la France pourrait se suffire à elle-même en électricité et éviter le pire !

Le Gouvernement en maintenant le dispositif ARENH est en train de créer une crise énergétique et économique majeure et sans précédent en France. Agissons ensemble en informant le plus grand nombre. Rejoignez-nous tous les samedis de 10h à 13h à la Rotonde à Aix en Provence. Notre site internet : <https://nopassaix-paca.org>

Sources : Exportateur : <https://www.py-magazine.fr/2022/02/11/la-france-reste-le-plus-grand-exportateur-delectricite-en-europe-malgre-de-fortes-importations-en-decembre/>
 Total : <https://www.totalenergies.fr/particuliers/electricite/offres-d-electricite>
 Augmentation à 120TW : <https://www.enerzine.com/arenh-augmentation-de-100-a-120-twh-a-qui-doit-profiler-la-rente-nucleaire/36544-2022-02>
 Arnaque ARENH : <https://www.la-croix.com/Economie/LEtat-contraint-renflouer-encore-EDF-2022-03-18-1201205700>
 Arrêt réacteur : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/energie-iberdrola-edf-prolonge-pour-plusieurs-semaines-larret-de-quatre-reacteurs-1783781>
 Rosatom : <https://www.monde-diplomatique.fr/2022/06/MEYER/64752>
 Tarif réglementé : <https://www.quechoisir.org/actualite-marche-de-l-electricite-la-cour-des-comptes-attaque-le-mode-de-calcul-du-tarif-reglemente-n102072/>
 Collectivité : https://www.francetvinfo.fr/economie/energie/energie-ces-maires-qui-refusent-de-payer-leurs-factures-d-electricite_5334358.html
 Augmentation des prix : https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/08/26/en-europe-les-prix-s-affolent-sur-le-marche-de-l-electricite_6139131_3234.html
 Iberdrola : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/energie-iberdrola-resilie-des-milliers-de-contrats-delectricite-en-france-1782843>
 Superprofit : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/l-espagne-taxe-les-superprofits-des-banques-et-des-energeticiens-20220727>
 Action du gouvernement : <https://www.lefigaro.fr/societes/electricite-comment-l-executif-veut-diviser-la-hausse-par-dix-20220113>
 Triche : <https://www.la-croix.com/Economie/fournisseurs-alternatifs-delectricite-tourmente-parfois-tentes-tricher-2022-08-26-1201230340>